

Il est pour notre Parti le meilleur instrument de propagande, l'arme la plus redoutable dans la lutte que nous avons à engager contre la bourgeoisie. (*Applaudissements prolongés.*)

ZYROMSKI. — Camarades, je viens, au nom de la majorité de la Fédération de la Seine, défendre devant ce Congrès une motion supprimant la dualité de direction du *Populaire*.

Je dis tout d'abord que cette résolution que nous avons votée en grande majorité à la Fédération de la Seine n'est pas une résolution qui appartient en propre à une tendance déterminée. Nous avons été heureux de mettre en bas de cette résolution la signature de membres qui, sur d'autres questions, se sont combattus loyalement, mais qui n'appartiennent pas à la tendance que Farinet et moi-même défendons au sein du Parti. Je souligne que cette résolution est signée aussi par nos camarades Desphilippon, Jean Longuet, Maurice Paz, Lagorgette, qui, dans la Fédération de la Seine, sont les délégués de la motion dite Vincent Auriol.

Si je dis cela, c'est que je ne veux pas être accusé ici de me livrer à je ne sais quelle opération de tendance d'un caractère plus ou moins subalterne. Lorsque j'ai quelque chose de particulier à dire à un camarade, fût-il Compère-Morel, je le lui dis en face, sans détour. (*Applaudissements.*)

Je voudrais répondre à notre camarade Cayrel et lui dire que s'il y a un camarade dans ce Congrès qui soit complètement à l'aise pour défendre cette résolution, c'est bien le camarade Zyromski qui n'a pas attendu, comme on a essayé de le faire croire, que Compère-Morel ait passé dans une autre tendance pour formuler et prendre pour son compte les observations et appréciations qui sont contenues dans cette résolution. Et puisque le camarade Cayrel faisait allusion au Congrès de Tours de 1931, je vais pour défendre la résolution de la majorité de la Fédération de la Seine de 1933 me borner simplement à refaire ici avec quelques commentaires l'intervention que j'ai

faite moi-même au Congrès de Tours sur la question de la dualité de direction du *Populaire*..

Au Congrès de Tours en 1931, la Fédération de la Seine avait repoussé, à la majorité, le rapport du *Populaire* ; et j'étais monté à la tribune du Congrès de Tours pour soutenir le rejet du rapport du *Populaire*. A ce moment-là, Compère-Morel était pourtant de notre tendance, comme on dit.

Eh bien, en 1933, la Fédération de la Seine s'est conduite très élégamment envers Compère-Morel dont je regrette beaucoup l'absence, car j'aurais bien préféré dire certaines choses en le voyant ici.

Je n'ai pas l'habitude pour ma part de dire un certain nombre de choses dans les couloirs et dans les escaliers et de ne pas les répéter ici. (*Applaudissements.*)

Eh bien, cette année, la Fédération de la Seine, à une immense majorité, a voté le rapport administratif et le rapport financier du *Populaire*.

Avec notre camarade Lebas nous déclarons que ce rapport mérite d'être voté parce qu'il enregistre un certain nombre de progrès incontestables qui font plaisir à tous, et parce que, je ne crains pas de le dire, comme je l'ai dit à Tours, je suis de ceux qui pensent que Compère-Morel est un admirable recruteur d'abonnés. Mais je suis de ceux qui pensent aussi qu'en ce qui concerne une direction qui n'est pas seulement, Lebas, et tu le sais très bien, une direction administrative, mais une direction qui chevauche sur la direction politique, notre camarade Compère-Morel n'était pas qualifié pour exercer cette direction, et maintenant, avec les divergences politiques, il est de moins en moins qualifié. (*Applaudissements.*)

Je m'excuse de refaire l'intervention que j'ai faite au Congrès de Tours de 1931, mais c'est nécessaire pour dissiper un certain nombre d'équivoques. Il s'est trouvé qu'à Tours, par une sorte de coïncidence singulière, j'ai pris la parole immédiatement après Lebas, et aujourd'hui je me trouve encore dans cette situation d'être en désaccord avec Lebas et je parle également immédiatement après lui.

LEBAS. — Je ne te demande pas de relire mon discours.  
(Rires.)

ZYROMSKI. — Et d'ailleurs pour répondre à l'observation que je sens contenue dans l'interruption de Lebas, je me bornerai aux points les plus caractéristiques.

Nous n'avons pas attendu les événements politiques pour nous prononcer contre le statut organique du *Populaire* qui fait que Compère-Morel n'est pas exclusivement administrateur-délégué, qu'il n'est pas simplement, uniquement, comme Lebas l'a dit, un directeur administratif ; c'est en réalité un directeur qui a spécialement sous sa responsabilité, et Blum ne me démentira pas, la rédaction, la présentation et la confection matérielle du journal. Vouloir établir une cloison étanche entre ce qu'on appelle la direction politique et la présentation matérielle du journal, est une conception qui, pour tous les journalistes sans exception, est grotesque et ridicule ; elle n'avait pour elle que le mérite d'une certaine considération d'opportunité que je n'ai pas à rappeler ici.

Au Congrès de Tours, nous n'avons pas été entendus, mais il semble que par un tour de passe-passe véritablement extraordinaire, le régime que justement nous avions critiqué a reçu une sorte de statut légal, car, si je ne me trompe, c'est au Congrès de Tours même que Compère-Morel, qui jusqu'alors n'était qu'administrateur-délégué ayant en fait les pouvoirs que je viens de dire, est devenu directeur-administrateur.

Et j'arrive à la deuxième partie de la résolution de la majorité de la Seine. Je n'oublie pas que nous avons dit que les inconvénients d'ordre technique se sont aggravés depuis entre les deux directeurs ; l'accord politique a cessé d'exister. Lorsque entre les deux directeurs, il y avait accord général, grâce à des contacts quotidiens, ces inconvénients disparaissaient ou du moins étaient neutralisés, atténués. Seulement depuis que les divergences politiques se sont aggravées, le résultat c'est qu'il n'y a plus aucun contact entre Compère-Morel et Léon Blum, et le Conseil d'administration et de direction, et ce n'est pas Renaudel qui va me démentir...

RENAUDEL. — Sûrement !

ZYROMSKI. — ...ne se réunit presque jamais. Souvent avec Renaudel, nous avons demandé que le statut du *Populaire* soit réglé par le statut du Congrès de Saint-Quentin ; nous nous en éloignons de plus en plus.

Le grand Conseil d'administration ne se réunit jamais ou presque, et à des intervalles tout à fait irréguliers ; quand il se réunit, par une sorte de coïncidence véritablement extraordinaire, c'est juste à l'heure et au jour où le directeur politique ne peut pas être présent.

En réalité, depuis que les divergences politiques se sont aggravées, il y a une cloison étanche entre la direction politique et la direction administrative et rédactionnelle. Cela a abouti à une situation absolument paradoxale et qui serait risible s'il ne s'agissait pas de la vie même du journal.

Compère-Morel a toujours revendiqué avec beaucoup de force et d'autorité un pouvoir hiérarchique sur la rédaction. Que de fois dans le Conseil de direction et d'administration nous avons dû prendre la défense des intérêts légitimes des rédacteurs et nous avons dû dire à Compère-Morel qu'il n'était pas admissible d'avoir certaines conceptions d'autorité et de discipline.

Et avec cette observation, nous arrivons à un incident qui a fait quelque bruit. Il y a eu, tout le monde le sait, au *Populaire*, des difficultés entre, d'une part, le Secrétaire général de la rédaction du *Populaire*, et, d'autre part, un certain nombre de camarades journalistes. Je ne juge pas. Lorsque cet événement est survenu très soudainement, j'étais au journal. On a téléphoné à Léon Blum qui est venu immédiatement au *Populaire* ; on a également téléphoné à celui tout naturellement qualifié pour venir, je ne dirai pas rétablir l'ordre, mais se rendre compte lui-même comment la situation pouvait être dénouée. Le citoyen Compère-Morel, qui était le directeur ayant l'autorité sur le personnel rédactionnel, n'est pas venu.

Evidemment, cela a produit un certain trouble. On n'a pas manqué de dire, tout permettait de le supposer, qu'il

n'était peut-être pas personnellement très fâché de ce qui pouvait survenir, et comme le lendemain dans la presse bourgeoise il y a eu un certain nombre d'échos sur la question, évidemment cela a permis à cette presse de rattacher ce conflit à des divergences d'ordre politique qui pouvaient séparer les directeurs. L'affaire a été réglée au Conseil d'administration.

Mais durant toute cette période le directeur-administrateur n'a pas paru au journal. ....

Depuis ce moment-là, nous vivons sous un régime provisoire qui aggrave encore le régime antérieur sous lequel nous vivions. Tous les services d'informations, tous les services qui ne sont pas spécifiquement politiques ont été rattachés à la direction administrative.

Or, il se trouve que le directeur-administrateur est maintenant beaucoup plus souvent dans le Gard qu'à Paris. Nous nous trouvons dans une situation qui est, je vous le dis, extrêmement grave pour le journal, dans une situation absolument impossible car la direction administrative est absente, et la cloison étanche qui existait autrefois a été renforcée.

Je ne touche pas du tout à Compère-Morel administrateur ; comme en 1931, je reconnais que c'est un camarade qui fournit, quand il est au *Populaire*, un travail intensif ; je reconnais que c'est un admirable recruteur d'abonnés, mais encore une fois, maintenir ce statut de la double direction, surtout maintenant où les désaccords politiques sont si graves, cela me paraît absolument inadmissible.

Et c'est cette situation que la Fédération de la Seine a raison de poser devant le Parti. Encore une fois, Lebas avait parfaitement le droit, et ce n'est pas moi qui le contredirai, de célébrer les mérites incontestables de Compère-Morel, mais il n'a pas le droit comme il l'a fait à la fin de son intervention, de nous reprocher d'introduire dans ce débat des préoccupations politiques. Nous disons seulement que les divergences politiques dans le Parti ont aggravé une situation qui existait préalablement. D'ailleurs, en ce qui me concerne, je n'admets pas que le directeur-administrateur n'appartienne pas à la majorité du

Parti ; cela peut avoir des inconvénients très graves, et au Conseil d'administration nous en avons eu l'écho.

Je vais citer un fait rapporté par Rosenfeld au Conseil d'administration du *Populaire*.

Le 18 février, j'étais appelé à Grenoble pour une réunion de propagande qui se tenait le 19. Le Cartel des Services publics confédéré n'avait pas encore précisé en vue du mouvement qui eut lieu le 20 février, ses instructions.

J'ai dit à Rosenfeld avant de partir : « Que le journal du Parti, avec éclat, soit sans réserve aux côtés des organisations syndicales, en dehors de toutes autres considérations. » Lorsque je suis revenu de Grenoble, le 20, Rosenfeld m'a mis au courant des difficultés qu'il avait eues avec le directeur-administrateur à ce sujet.

Je connaissais depuis longtemps l'état d'esprit de Compère-Morel en ce qui concerne cette question-là. Je puis dire que j'avais été à plusieurs reprises véritablement froissé de la façon dont il parlait de l'action des organisations syndicales des Services publics, et je trouvais que dans cette volonté quasi frénétique de ne pas vouloir se séparer de la majorité de gauche et de soutenir le gouvernement, on oubliait véritablement trop la position défendue par les organisations syndicales et qui n'était pas seulement « corporative mais « sociale ».

Je suis certain que Léon Blum ne me démentira pas, et s'il n'y avait pas eu au secrétariat général du *Populaire* un homme d'une volonté et d'une conscience aussi ferme et aussi inflexible qu'est Rosenfeld, à qui je veux rendre un public hommage aujourd'hui (*applaudissements*), je suis convaincu que ce jour-là, la présentation matérielle de la page aurait été telle qu'elle aurait peut-être justifié certaines critiques qui ont pu être adressées par ces mêmes organisations syndicales à la majorité du Groupe socialiste au Parlement.

Si je prends cet exemple, c'est pour vous montrer qu'il est faux de dire que le directeur-administrateur n'a pas d'influence politique sur l'orientation du journal ; au contraire — son influence est évidente — puisque la tonalité

d'un journal est beaucoup plus faite du dispositif des titres que du contenu même des articles. (*Très bien !*)

Voilà un exemple que je donne parce que je le connais bien, et parce qu'il a été rapporté au Conseil d'administration.

Eh bien, camarades, j'en ai terminé.

J'ai défendu la résolution de la majorité de la Seine. Je vous ai montré que je n'avais pas attendu pour prendre position que certaines divergences politiques se produisent avec Compère-Morel. Je vous ai montré qu'à Tours j'avais prononcé les mêmes paroles qu'aujourd'hui; mais j'ajoute que des circonstances d'ordre politique ont aggravé la situation technique déjà défectueuse. C'est pourquoi, en accord avec de très nombreux camarades, en accord avec les camarades les plus représentatifs du Parti et du *Populaire*, je demande qu'il soit mis fin à cette situation.

Moi, je parle clair et net; j'entends que d'autres en fassent de même. (*Applaudissements nourris et prolongés.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Léon Blum.

LÉON BLUM. — Je dois naturellement répondre aux orateurs si nombreux qui ont pris la parole sur le rapport du *Populaire*.

Je déclare tout de suite que parmi les questions qu'ils ont posées, il y en a qui sont tout à fait en dehors de mon ressort; je m'excuse d'avance auprès de ceux auxquels je ne pourrais pas donner satisfaction, et je répondrai le plus brièvement possible aux autres.

Nos camarades Lacroix et Reinhold se sont plaints tour à tour de la place insuffisante, suivant eux, donnée par le *Populaire* aux comptes rendus du Groupe parlementaire. Il est nécessaire, ont-ils dit, de chercher dans les journaux bourgeois, dans les organes de la grande presse, les renseignements que l'on ne trouve pas dans le journal du Parti.

Je répondrai que le journal du Parti publie les comptes rendus du Groupe parlementaire tels qu'il lui sont communiqués par le Secrétariat du Groupe, qu'il ne peut pas et